



Visite à blanc - Certification Juin 2022

Mme Céline BOURSEAU (Responsable Qualité - Gestion des Risques)

Dans le cadre de la préparation à la visite de certification HAS, une visite à blanc a été organisée le 10 Février 2022 à l'Hôpital Saint-Antoine. Quatre experts visiteurs HAS appartenant à l'AP-HP ont été mobilisés par le siège pour l'occasion. Cette visite avait pour objectif de cibler des actions d'amélioration, mais aussi de permettre aux professionnels de s'approprier les méthodes et attendus de cette nouvelle certification.

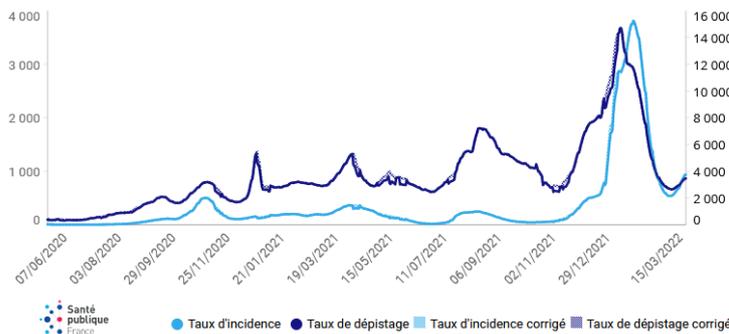
Treize évaluations ont été menées dont 2 traceurs ciblés « prévention du risque infectieux ». En complément de ces deux traceurs, l'ensemble des évaluations ont été complétées par une check-list d'observation incluant des critères sur la prévention du risque infectieux.

Les résultats de ces évaluations permettront aux services de compléter leur plan d'actions et de se préparer au mieux à la visite.

Points forts	Axes d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> Bonne connaissance des pratiques de prévention des infections associées aux soins Bonne collaboration avec l'UPRI Les modalités de recours aux avis infectieux sont connues et utilisées Existence d'un mémento « Prévention du risque infectieux » 	<ul style="list-style-type: none"> Non-conformité de la tenue : manches longues, calots de bloc en tissu Non-conformité du prérequis à l'hygiène des mains : bijoux, montres Les indicateurs en lien avec le risque infectieux ne sont pas bien connus des services (ICSHA, ISO...) Les modalités de prescription des isolements ne sont pas maîtrisées Les gants ne sont pas toujours portés lors de la pose de perfusion Le circuit des déchets n'est pas conforme dans certains services : absence de local, déchets stocké dans des container dans le service



Recrudescence des cas de Covid-19 / Grippe



Le nombre de cas de Covid-19 connaît une recrudescence depuis 4 semaines, à Saint-Antoine, en Ile-de-France et en France (Figure 1). Cette remontée des cas s'accompagne d'une épidémie tardive de la grippe (Figure 2).

Les mesures barrières ont montré leur efficacité pour lutter contre ces deux virus. L'année dernière, le nombre de consultations pour syndrome grippal est resté à un taux historiquement bas. La vaccination et le respect des gestes barrières restent les meilleurs moyens de se protéger, appliquons-les !

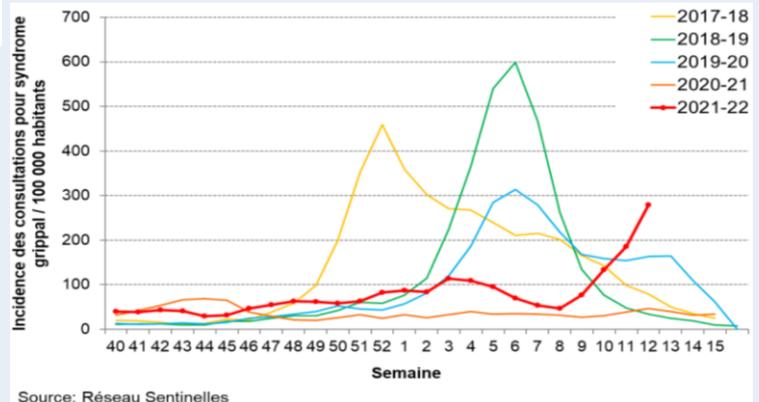


Figure 2. Taux de consultations pour syndrome grippal pour 100 000 habitants, Métropole, saisons 2017-2018 à 2021-2022
Source : Santé Publique France



Contre le Covid-19, la grippe et les virus de l'hiver, gardons le réflexe des gestes barrières.



Indicateurs IQSS (Indicateurs de Qualité et de Sécurité des Soins)

La Haute Autorité en Santé a développé des indicateurs de qualité et de sécurité des soins qui ont évolué au cours du temps. Les indicateurs sont publics. Ils couvrent différents domaines dont celui des infections associées aux soins.

En 2022, 3 indicateurs seront évalués pour chaque établissement de santé :

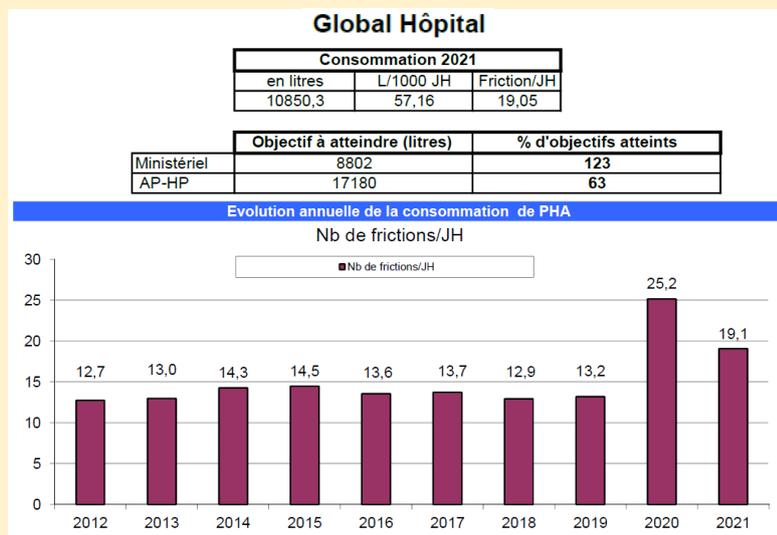
- **ICSHA** : Indicateur de Consommation de Solution Hydro-Alcoolique
- Bonnes pratiques des **précautions complémentaires « contact »** : recueil à partir des dossiers patients tirés au sort
- **Taux d'infections du site opératoire** après pose d'une prothèse totale de hanche (ISO-PTH) et de genou (ISO-PTG) : critères mesurés à partir du PMSI (programme de médicalisation des systèmes d'information)



ICSHA : Avec la crise de la Covid-19, la consommation de SHA (Solution Hydro-Alcoolique) dans les services a atteint un niveau record à l'hôpital Saint Antoine. Pourtant, le niveau de SHA consommé n'atteint pas l'objectif annuel fixé par l'AP-HP dans la plupart des services.

L'hygiène des mains est un élément clé de la sécurité des soins. La friction hydro-alcoolique vous protège aussi vous, en éliminant de vos mains les germes pathogènes des patients ou de l'environnement.

L'hygiène des mains par friction hydro-alcoolique est une méthode plus rapide et plus efficace que le lavage des mains à l'eau et au savon.



Description des indicateurs : https://www.has-sante.fr/jcms/c_970481/fr/campagnes-nationales-experimentations-et-developpements-des-indicateurs-de-qualite-et-de-securite-des-soins-iqss

Cadre réglementaire : https://www.has-sante.fr/jcms/r_1456735/fr/cadre-reglementaire-des-indicateurs-de-qualite-et-de-securite-des-soins-iqss



Comment prescrire les « Précautions Complémentaires » ?

La mise en place de précautions complémentaires (PC) relève d'une prescription médicale.

Sur Orbis, la prescription des PC n'est pas toujours aisée, alors voici un petit mode d'emploi :

1. Aller sur le dossier du patient

2. Dans l'onglet de gauche, aller dans :

Prescriptions / Demandes

3. Dans la barre de recherche en haut (image de droite), taper les lettres « préc », puis saisissez la prescription adaptée au germe du patient.

Un grand merci au Dr Frédéric FOURREAU de l'hôpital Henri-Mondor pour ce tutoriel !